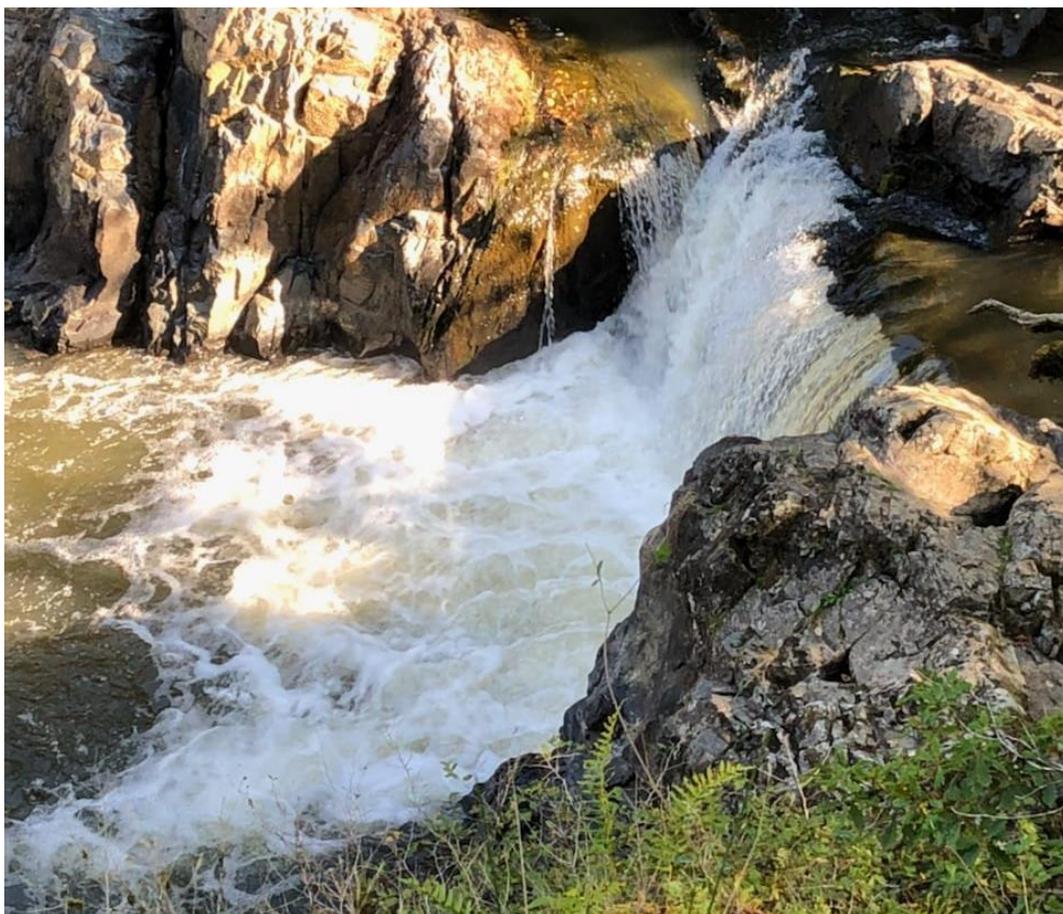




CHEZ NOUS À SAINT-MESMIN

BULLETIN D'INFORMATION N°54

JUILLET 2021



LE MAIRE

M. GUY BOUCHAUD

mairie@saint-mesmin.fr

SECRETARIAT DE MAIRIE

MME CHRISTELLE PROVOST

secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr

GITES

gites.mairiesaintmesmin@orange.fr

MAIRIE OUVERTE LES MARDIS ET JEUDIS

DE 9H00 À 12H30

TEL : 05 53 52 71 02

www.saint-mesmin.fr

LES PERMANENCES DU MAIRE :

LES MARDIS ET JEUDIS DE 9H00 À 12H00

LE SAMEDI SUR RDV

NOUVEAUX HABITANTS

Nous souhaitons la bienvenue à de nouveaux habitants à Saint-Mesmin :

- La famille CHOSSON s'est installée aux Monts. Anthony et Cécile sont les nouveaux propriétaires de l'ancienne maison de M. GERODOLLE.
- Un jeune couple, M. et Mme ROUDAUD Jérémy et Marion, s'est également installé aux Monts.

Nous invitons les nouveaux habitants de Saint-Mesmin, ainsi que les résidents secondaires, à venir se présenter à la Mairie. Au plaisir de faire votre connaissance.

AU REVOIR

Des habitants de longue date de Saint-Mesmin ont décidé de quitter la commune vers d'autres horizons.

- La famille VAN DALSEN, artiste et brocanteur du Pagnon, est venue nous saluer. Merci à Truus pour la magnifique œuvre offerte à la Mairie pour son départ.



- Guy HAYE et son épouse, résidant Chez Bobas, nous quittent pour s'installer à Perpignan. Un article est consacré dans ce bulletin à celui qui a tant œuvré pour la commune, et a notamment été un grand artisan de notre Bulletin Municipal.

NOS JOIES

Le 29 mai, Philippe GIRARD et Anne-Marie VILLEMONTAIL se sont dit « oui » devant le maire Guy BOUCHAUD. Les grands-parents d'Anne-Marie VILLEMONTAIL habitaient autrefois dans le bourg de St Mesmin (en face de la mairie).



Dessin réalisé par la mariée

MERCI !!



NOS PEINES

Le 9 avril, les obsèques de Patrick DELAVAL, 59 ans, père de Julien DELAVAL, habitant à Veaupeytourie, ont été célébrées à l'église de Saint-Mesmin. M. DELAVAL vivait à Las Brugas, Savignac-Lédrier et fût employé municipal à Salagnac. Il a été inhumé dans la concession de sa belle-famille au cimetière de Saint-Mesmin (Famille GEIREGAT au Grand Clos). Nous adressons nos plus sincères condoléances à toute la famille.

LE MOT DU MAIRE



Cher(e)s Saint-
Mesminois(e)s,

Les 20 et 27 juin dernier vous avez comme dans tout le pays manifesté votre désapprobation à l'encontre de la classe politique en vous abstenant de venir voter. Malgré cela notre commune a dépassé les 50 % de participation ce qui la situe parmi les communes ayant le plus fait preuve de sens civique. Mes remerciements vont donc à tous ceux d'entre vous qui se sont déplacés. Je comprends les autres et j'espère qu'à l'avenir la tendance s'inversera. La pandémie que nous connaissons depuis plus d'un an peut expliquer en partie cela.

Au moment où elle semble peu à peu s'estomper, le Conseil a décidé d'organiser cet été une manifestation qui me permettra de vous présenter les nouveaux élus : Audrey NYS, Hellen VAN DER GIJF LECLAIR, Erika QUEMENEUR, Michel NOUHAUD, Pouya MOHTASHAM et Jean-Pierre VOGEL qui depuis leur entrée en fonction font un travail remarquable à nos côtés, dans une excellente ambiance et une parfaite solidarité. Ce sera aussi l'occasion pour nous tous de remercier de vive voix les anciens conseillers Sandra COMBY, Yvette DEVAUD, Olivier ROCHE, Pascal GERAUD et Guy HAYE qui sont à l'origine de la renaissance de SAINT-MESMIN et qui ont gardé avec nous, la nouvelle équipe, d'excellentes relations et une amitié forgées par tout le travail que nous avons accompli ensemble au profit de notre commune. Je souhaite que tous les nouveaux arrivants profitent aussi de cette occasion pour venir se présenter à leurs concitoyens.

Avec l'été 2021, nous voyons l'aboutissement des projets que nous avons initiés il y a plus de 10 ans maintenant. SAINT-MESMIN Station d'Activités de Pleine Nature est devenu une réalité. Cela nous apporte -la fréquentation touristique que nous escomptions. Ces recettes supplémentaires bénéficient à tous ceux d'entre vous qui ont saisi l'occasion d'ouvrir des gîtes ou de développer des activités liées au tourisme. Cela a permis l'arrivée de nouveaux propriétaires (La

Béchadie, Les Pagnons, Les Monts, Les Ages, Chez Bobas, Lavaurie etc.), souvent jeunes et porteurs de nombreux projets correspondant à l'évolution actuelle de la société. Nous constatons aussi la venue de retraités apportant leur expérience et leur soutien pour développer de nouvelles activités conviviales. La commune profite elle aussi de cette dynamique, avec la fin des travaux d'aménagement de notre meublés de tourisme qui sera loué à compter du mois d'août. Des aménagements sont réalisés : la création d'un parking de 50 places aménagé sur la route de Charoncle, le balisage des parcours pédestres, VTT et équestres revu et modernisé par la mise en place non seulement de panneaux plus visibles mais aussi par des applications pour smartphones. Pour la commune, les recettes du tourisme sont autant de financement pour poursuivre l'entretien de notre voirie communale, de nos bâtiments communaux et la rénovation complète de la mairie que nous projetons à partir de 2022.

Nous allons donc, à partir de cet été, regarder à nouveau vers l'avenir, nous rencontrer davantage sans oublier que la pandémie n'est pour autant pas terminée avec ses nouveaux variants inquiétants. C'est pourquoi nous ne prendrons pas de risques, nous avons eu trop peur pour notre collègue Bernard LABORIE qui a été sérieusement atteint par la Covid. Le variant Delta se développant dans notre région, nous n'organiserons donc pas nos traditionnels marchés de nuit car nous sommes dans l'incapacité de faire respecter les mesures sanitaires. Nous le regrettons beaucoup mais la disparition d'êtres chers n'a pas de prix.

Je vous donne par contre rendez-vous le vendredi 30 juillet à 18h sur notre site du Verger de l'Avenir, pour un repas sur réservation pour les Saint-Mesminois. Avec un repas à table, nous avons les moyens matériels et les idées pour nous organiser afin de respecter les consignes sanitaires et préserver ainsi la santé tous les Saint-Mesminois. Nous vous attendons avec impatience.

Bien sincèrement

Guy BOUCHAUD

VIE MUNICIPALE

Ce qui concerne la municipalité

Elections Départementales et Régionales

Nous avons organisé ces élections dans le strict respect des règles sanitaires grâce à la présence en journée entière des membres de l'équipe municipale, préalablement vaccinés ou testés. Nous tenons à remercier nos assesseurs qui sont venus les assister pour le dépouillement.

Ces élections ont connu un taux record d'abstention au niveau national. Sur notre commune, sur les 214 inscrits, nous comptons 113 votants au 1^{er} tour et 117 votants (116 pour les régionales) au 2nd tour soit près de 55% de participation à chaque fois. Nous vous félicitons pour cette démarche citoyenne

1^{er} Tour, Dimanche 20 juin 2021



Résultats élections départementales sur la commune (nb de voix) :

- Lamonerie/Ducrocq (Gauche/PS) : 60
- Semeny/Thomasson (SE) : 27
- Mathieu/ Daurat (RN) : 16
- Bulletins blancs ou nuls ou enveloppes vides : 10

Résultats élections régionales sur la commune (nb de voix) :

- Edwige Diaz (RN) : 27
- Alain Rousset (PS) : 20
- Nicolas Florian (LR) : 18
- Geneviève Darrieussecq (Union LREM) : 14
- Nicolas Thierry (EELV) : 12
- Eddie Puyjalon (Ruralité – Jean Lassalle) : 9

- Clémence Guetté (LFI-NPA) : 4
- Guillaume Perchet (LO) : 2
- Bulletins blancs ou nuls ou enveloppes vides : 7

2^{ème} Tour, Dimanche 27 juin 2021



Résultats élections départementales (nb de voix) :

- Lamonerie/Ducrocq (Gauche/PS) : 69
- Semeny/Thomasson (SE) : 39
- Bulletins blancs ou nuls ou enveloppes vides : 9

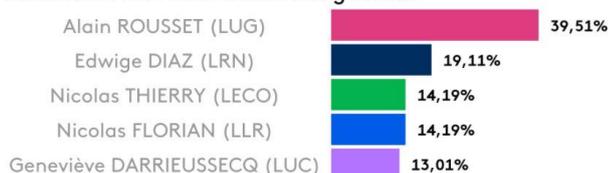
Au niveau du canton, avec 59,49 % des voix, Corinne DUCROCQ et Bruno LAMONERIE (PS) sont élus comme conseillers départementaux.

Résultats élections départementales (nb de voix) :

- Alain Rousset (PS) : 37
- Edwige Diaz (RN) : 29
- Nicolas Florian (LR) : 20
- Geneviève Darrieussecq (Union LREM) : 11
- Nicolas Thierry (EELV) : 11
- Bulletins blancs ou nuls ou enveloppes vides : 8

Résultats en Nouvelle-Aquitaine

Au second tour des élections régionales



Source. Ministère de l'Intérieur - Crédits. franceinfo

Informations intercommunales

Report de la TEOM en 2022

En raison d'une modification sur le calendrier de la phase de facturation pédagogique liée à la mise en place technique de la redevance incitative, l'envoi des badges aux usagers enregistrés par le SMD3 a été reporté au mois d'octobre 2021. Durant cette période, les bornes resteront en libre accès pour les utilisateurs.

Cette phase pédagogique devrait être repoussée à 2022 afin de permettre aux usagers de pouvoir s'essayer pendant une année à l'utilisation du matériel, du badge et d'avoir une visibilité sur leur facturation à blanc.

Débat public le 8 juillet

Comment mieux valoriser nos ressources locales ?

Agriculture, eau, forêt, patrimoine, mais aussi histoire, culture et énergies, quelles politiques mettre en place pour construire l'avenir du Périgord Vert ?

Débat public le 8 juillet de 15h30 à 18h, salle des fêtes de St-Jory-Las-Bloux

Animé par Christophe PRUNET, géographe
Jean-Yves CHAPUIS, urbaniste-sociologue
Stéphane DELBOS, expert en agriculture et forêt
Arnaud MAITREPIERRE, écologue

UN DÉBAT ORGANISÉ PAR LE SCOT DU PÉRIGORD VERT
www.scotperigordvert.com

SCoT Périgord Vert
SA RECLUSIE
PÉRIGORD VERT

Permanences PLUI

Corinne Ducrocq accueillera les personnes qui souhaitent des informations sur l'élaboration de du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Ces permanences ne sont pas des réunions mais permettent de recevoir les visiteurs individuellement, s'ils le souhaitent. Il n'est donc pas nécessaire d'arriver au début de la permanence.

Sur notre secteur, les permanences auront lieu de 18h à 20h :

Saint- Mesmin (salle d'accueil) le 14/10/2021

Saint-Cyr-les-Champagnes le 19/10/2021

Les réalisations sur la commune

Le stationnement dans le Bourg



Afin d'améliorer la capacité de stationnement dans le bourg en limitant la gêne pour les riverains, un marquage au sol a été matérialisé sur la place du bourg et devant la mairie. Cela a permis de créer 16 places dont 1 place pour les personnes handicapées sur la place et 6 places en face de la mairie.



Réfection du chemin de Mezurat



Le chemin de Mezurat a été restauré pour le rendre plus carrossable. Ce chantier a mobilisé Éric MESPLET, notre employé, et notre adjoint, Jean-Pierre DURAND, pendant près d'une semaine. Plusieurs tonnes de cailloux ont été nécessaires.

Nouveau parking près du cimetière

Toujours dans l'optique de proposer plus de possibilité de stationnement à proximité du bourg, un parking a été créé en dessous du cimetière. Ce sont 50 places supplémentaires qui sont ainsi créées. Ce parking a été financé par le conseil départemental, la communauté de communes et la commune pour un montant total de 49 000€.



Travaux à la fin de l'été

Des travaux sur le réseau d'adduction d'eau vont être réalisés à partir du 24 août sur le secteur de la colline. La route partant des Ages vers le poteau de Brussy sera coupée pendant la durée des travaux.

Fin des travaux du Meublé de Tourisme

Les travaux de la maison de l'instituteur sont terminés. Il sera meublé et décoré en juillet, notamment avec des réalisations de nos artistes et artisans locaux. La mise en location est prévue pour août, notamment par le biais du site www.airbnb.com. Il s'agit d'une expérimentation pour permettre la réservation en ligne et permettre le règlement par carte bancaire. Cela permettra de faciliter la gestion de la réservation. Si cet essai est concluant, il pourra être étendu à notre autre meublé de tourisme.

Pour plus de simplicité, le conseil municipal a défini une dénomination officielle pour nos meublés. Le gîte communal au-dessus de la salle d'accueil devient « Les Mouflons », la maison de l'instituteur est appelée « La Cascade ».

Programme de voirie

Comme chaque année, notre programme de voirie nous permet d'entretenir les routes de notre commune. Ont été refaites les routes de Las Psycharias, Boussac, Chaillac et Leymarie. Le coût de ces travaux est d'environ 70 000€ HT.

Nouvelles bornes de dépôt volontaire à Chacord

Des bacs de collecte de déchets ménagers (sacs noirs) et de tri (sacs jaunes) ont été installés à Chacord. Un dépôt de verre devrait suivre.

LA VIE À SAINT-MESMIN

Ce qui s'est passé à Saint-Mesmin durant les derniers mois

Commémoration du 8 Mai 1945

Faute de pouvoir organiser un rassemblement public, une gerbe de fleurs a été déposée au Monument aux Morts pour la commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945.



Messe à la Chapelle Notre Dame de Partout

Habitué à officier à Saint-Mesmin, le Père Raoul de Limoges a cette fois-ci célébré une messe à la petite Chapelle Notre-Dame-de-Partout sur la Colline des Ages, le dimanche 25 avril à 11h. La Chapelle a accueilli plusieurs personnes venues des environs, dans le respect de la règle des 10 km en vigueur à cette date et des conditions sanitaires.

Gelée d'avril

La France a connu une forte vague de gel en avril, qui a fait des dégâts dans le secteur agricole. À Saint-Mesmin, le Maire est intervenu auprès de la préfecture pour mettre rapidement en place des autorisations de brûlage. Vous avez pu voir des nuages de fumée aux alentours des plantations de pommiers qui ont causé des désagréments pour les riverains mais ont permis de préserver la récolte. Les arbres fruitiers de nos jardins, cerisiers en première ligne, ont quant à eux lourdement subi la gelée. Les cerises se sont faites rares cette année.

Assemblée Générale de l'ACCA

L'Association Communale de Chasse Agréée a tenu une assemblée générale le dimanche 6 juin à 9h au bâtiment communal du Verger de l'Avenir.



Cette assemblée générale a été l'occasion de mettre à jour les statuts et le règlement intérieur de l'association. Il a aussi été question d'informer les adhérents – nouveaux et futurs- sur le fonctionnement et de rapprocher les propriétaires non-chasseurs qui ont accordé le droit de chasse sur les parcelles. Le rapport moral et l'état financier ont été présentés et approuvés. Les membres du nouveau bureau ont été présentés et ont répondu aux questions des adhérents. Le mot de la fin a été pour Jean-Pierre DURAND, représentant le maire Guy BOUCHAUD, qui a rappelé la nécessité de la chasse sur la commune pour la gestion de la faune sauvage.

Exercice d'hélicoptère dans les gorges

Mardi 22 juin vous avez peut-être été alerté par le survol de la commune par un hélicoptère de la Gendarmerie. Il s'agissait de manœuvres d'entraînement du Groupement de

reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (Grimp) du Service départemental d'incendie et de secours de la Dordogne (Sdis 24).

Même si nous ne déplorons fort heureusement que peu d'accidents dans nos gorges, elles restent un site sensible car difficile d'accès pour les secours. D'ailleurs, l'installation prochaine du pylône 4G permettra une meilleure couverture du réseau téléphonique en cas d'incident, faisant gagner de précieuses minutes à l'arrivée des secours.



La gendarmerie de Limoges, la plus proche équipée d'un engin, a fourni l'hélicoptère et son pilote pour entraîner la quinzaine de pompiers spécialisés à des hélicoptères, depuis le stade de Jalussagne jusqu'au grand rocher surplombant le Saut-Ruban. La huitième rotation a consisté à emporter par voie aérienne le brancard spécialement adapté que les sauveteurs avaient déposé sur les rochers de la berge.

Avec la fréquentation exponentielle du site, par les randonneurs, les trailers, les kayakistes, les pêcheurs et quelques promeneurs inconscients des difficultés du parcours, toutes les préconisations de secours doivent être envisagées.

Rappelons que le SDIS effectue également des exercices de plongée pour le sauvetage en eaux vives. Nous l'avons évoqué lors de nos précédents bulletins.

Profitez de la beauté de nos gorges mais faites-le en sécurité. La randonnée s'y fait en étant bien chaussé et avec prudence. La baignade, si elle n'est pas interdite, reste dangereuse.

Le Trail à Saint-Mesmin

Notre commune devient station départementale de trail qui sera officiellement inaugurée à la rentrée. L'occasion de vous présenter cette discipline qui attire de plus en plus de sportifs en France et amène de nombreux pratiquants sur notre territoire.

Le trail c'est quoi ?

Le trail se définit simplement comme la pratique de la course à pied en pleine nature. C'est un sport hors stade très complet. Il sollicite les jambes mais également le haut du corps.



Il demande concentration et prudence. Pas besoin d'être en haute montagne pour faire du trail. Il suffit juste d'être en pleine nature. Des reliefs accidentés et les dénivelés positifs font partie du trail. Il est totalement différent de la course à pied sur route car le terrain varie. On peut courir sur des sentiers, sur les pierres, la boue, l'herbe et même sur la neige. Le trail a de nombreux bienfaits. En effet, il aide à améliorer sa condition physique, son équilibre physique et mental, il contribue à mieux connaître son corps et son esprit. Il joue également un rôle important pour le mental car il offre une autre perspective de soi en repoussant ses limites au maximum. Il contribue ainsi à une meilleure estime de soi tout en ayant un sentiment d'accomplissement.

Comment et pourquoi le pratiquer à Saint-Mesmin ?

Depuis ce début d'année 2021, 5 parcours ont été créés :

- 5,2 km (335 m D+)
- 8,3 km (407 m D+)
- 15,5 km (597 m D+)
- 19,3 km (645 m D+)
- 29,3 km (1075 m D+)

Plusieurs distances et dénivelés sont proposés. Ouverts à toutes et à tous ces parcours ont été balisés afin que chaque personne puisse évoluer selon son niveau. Le balisage est fait de couleurs différentes, rappelant le principe des pistes de ski. Du plus simple au plus technique.

À votre arrivée, des douches sont à votre disposition ainsi qu'un distributeur d'encas et de boissons.



Idéalement située, la commune de Saint-Mesmin offre une grande biodiversité tant par sa faune que sa flore unique. Vous pourrez observer sur les hauts plateaux, des mouflons corses introduits dans les gorges dans les années 1960. Il y a aussi des loutres, des cingles et tant d'autres espèces à découvrir.

Nos gorges féeriques, faites de falaises, de rivière, de cascade, de ruisseaux et d'étangs vous offrent un panel des plus beaux paysages de la région, mais aussi invitent petits et grands à voyager aux pays imaginaires des Trolls et des fées.



Les clubs locaux

Prenant suite de l'ancienne association « *Des Dinosaurés* » basé à Cherveix-Cubas, *Gorges Auvézère Sensations* a été créé en 2016 sur la commune de Saint-Mesmin. Le président de l'association, Jean-Pierre LAGORCE, est resté le même afin de faire perdurer le Trail des Gorges qui dure depuis 7 ans maintenant.

En janvier 2017, pour son premier trail sous le nom de GAS et en collaboration avec les *Bulls* d'Auvézère basés à Cubjac, une nouvelle course a été créée et organisée sous le nom de « *L'Aïga Trail* » avec ses 64 km (1500D+). Le départ a lieu dans le bourg de Cubjac et l'arrivée dans le bourg de Saint-Mesmin. Tout le long de la course et grâce aux nombreux bénévoles, des ravitaillements attendent les coureurs à différents points stratégiques de la course. Après la remise des prix, les festivités se poursuivent autour d'un pot commun avec la possibilité de manger sur place dans la joie et la bonne humeur.



En février 2017 pour son second trail sous le nom de GAS, le Trail des Gorges offre pour la première fois une course nocturne de 16 km avec franchissement de l'Auvézère grâce à un filet suspendu. Pour l'occasion « *Le Cantou* » est loué avec ses couchages, afin que les coureurs venus des 4 coins de France participent au trail du dimanche avec ses 3 parcours différents. Une randonnée est ouverte à tous ceux qui le souhaitent.

Malheureusement la situation sanitaire nous empêche d'organiser des trails, depuis les restrictions édictées par le gouvernement. L'association prépare tout de même les prochaines éditions.

Alors n'attendez plus. Chaussez vos baskets et rendez-vous dans les Gorges

Saint-Mesmin dans la presse

Ces dernières semaines, notre belle commune a été de nombreuses fois mise à l'honneur dans la presse.

France Bleu Périgord a consacré un cycle de reportages de Marie-Dominique Privé sur les gorges de l'Auvézère, interviewant les acteurs de notre territoire notamment le directeur de notre Office de Tourisme, Romain ESCANDE, <https://www.francebleu.fr/emissions/au-fil-de-l-eau/perigord/les-gorges-de-l-auvezere-un-des-endroits-les-plus-sauvages-du-perigord> ou encore l'animateur de l'association d'éducation à l'environnement *La Fée des Champs*, Benjamin NYS, association installée à Saint-Mesmin depuis 2012. <https://www.francebleu.fr/emissions/au-fil-de-l-eau/perigord/les-gorges-de-l-auvezere-une-faune-extraordinaire>.



Le Comité Départemental du Tourisme a commandé un reportage à une équipe de journalistes internationaux *The Others* qui ont notamment séjourné à Saint-Mesmin en mai. Leur reportage est disponible sur internet à l'adresse suivante : <https://lesothers.com/randonnee-gorges-lauvezere-dordogne>



Le dernier hors-série du magazine touristique *Itinérances* a également mentionné les richesses naturelles de Saint-Mesmin.

ÉVÉNEMENTS / ASSOCIATIONS

Les temps forts à venir de la vie à Saint-Mesmin

Annulation des Marchés de nuit

Le conseil municipal a décidé de ne pas maintenir l'organisation des marchés de nuit cet été. En effet, la présence du variant Delta nous incite à rester prudents, malgré le déconfinement. Par ailleurs, les rassemblements de plus de 1000 personnes (ce qui est souvent le cas de nos marchés) doivent répondre à des mesures très strictes telles que le contrôle du pass'sanitaire (test ou vaccination) ou le maintien de la distanciation physique que nous n'avons pas les moyens humains et matériels de mettre en place de manière sécurisée.

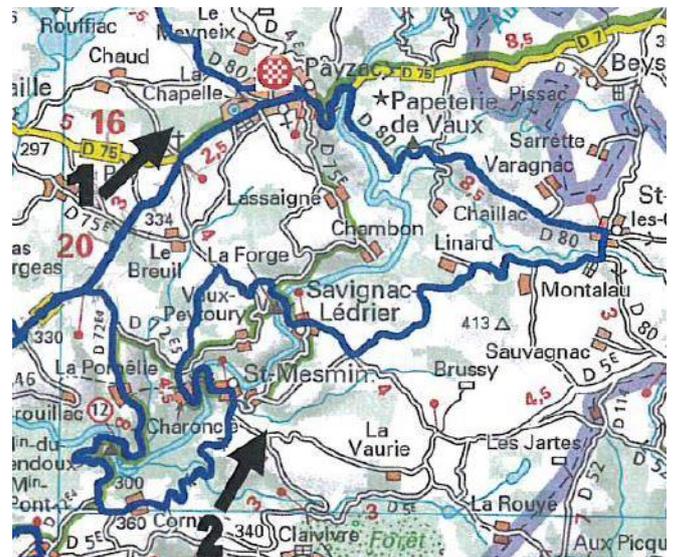
Moment convivial pour présenter l'équipe municipale

Faute de marché de nuit, l'équipe municipale a souhaité organiser un moment convivial réservé aux Saint-Mesminois et à leurs proches. En limitant la jauge, nous pourrons ainsi mieux respecter les règles sanitaires pour ne pas vous faire courir de risque. Nous vous invitons donc le vendredi 30 juillet à 18h pour un repas au Verger de l'Avenir. Les réservations sont à adresser à la mairie avant le 15 juillet. (Coupon de réservation à découper à la fin de ce Bulletin)

Le service sera fait à table afin d'éviter le brassage des personnes autour d'une buvette. Ce repas est entièrement GRATUIT. Vous pourrez ainsi faire plus ample connaissance avec l'équipe que vous avez élue en mai 2020. Nous avons hâte de vous retrouver après cette période d'isolement forcé.

18 août : Passage du Tour du Limousin

Le Tour du Limousin sillonnera la commune le 18 août prochain. Les coureurs passeront par Le Pervendoux et traverseront le bourg puis Charoncle avant de poursuivre vers Savignac-Lédrier. Ils emprunteront ensuite la route vers la colline des âges par Veau le Coteau, Chacord puis Fargeas pour poursuivre le parcours vers Saint Cyr. Nous vous invitons à profiter du spectacle en toute sécurité.



Tour du Limousin à Saint Mesmin

Reprise des activités du Club du Temps Libre à la rentrée

Le Club du Temps Libre reprendra ses activités à compter du jeudi 16 septembre. Chaque jeudi après-midi de 14h à 17h, dans la salle derrière la mairie (ancienne cantine), le Club ouvre ses portes aux amateurs de jeux de société, de lecture et de manière générale à toute personne souhaitant passer un moment de convivialité et de partage. Chacun et chacun est libre de venir à son gré (quel que soit l'âge). Aucune adhésion ni exigence de présence régulière n'est attendue.

Créé en 2012, le club a pu compter avant la période de pandémie et de confinement jusqu'à 15 participants réguliers. Ces rencontres sont l'occasion de prendre des nouvelles et de faire connaissance avec les nouveaux arrivants. Belote, Scrabble et Rummikub peuvent être complétés par d'autres jeux selon les envies. Livres, revues et magazines sont mis gracieusement à disposition des participants. Thé, café et petits gâteaux sont également au rendez-vous de ces après-midi ludiques. Au plaisir d'accueillir de nouveaux membres et de retrouver les anciens, le Club vous attend nombreux à la rentrée. Pour tout renseignement, merci de contacter Annick Jacquet au 05.53.52 09.12

CHRONIQUES AU FIL DU TEMPS

Découverte de l'histoire et du patrimoine de Saint-Mesmin

Une fois n'est pas coutume ! Nous consacrons notre rubrique à celui qui a tant œuvré à la mémoire et à la valorisation de l'Histoire et du Patrimoine de notre commune : M. Guy HAYE.

Nous apprenons que Jacqueline et Guy HAYE ont souhaité se rapprocher de leurs enfants dans le midi et qu'ils ont vendu leur propriété de Chez Bobas.

C'est toujours avec de la tristesse et de l'émotion que nous voyons s'éloigner des parents ou amis chers.

Cette fois, non seulement tous ceux qui les ont côtoyés vivent ces moments mais la commune de SAINT-MESMIN toute entière voit s'éloigner un couple qui depuis son arrivée s'est investi totalement dans notre vie communale.



D'abord l'adhésion à l'association Auvézère Animation et leur participation à l'organisation d'activités festives qui ont fait rayonner notre village au-delà de ses frontières, puis ensuite l'entrée au Conseil Municipal en 2008 où Guy a occupé les fonctions d'adjoint au Maire en charge du tourisme jusqu'en 2014, puis celles de Maire Adjoint de 2014 à 2020. Guy HAYE et son épouse ont été pour notre commune un atout remarquable.

Disponibles, naturellement gentils, compétents, ouverts à tous, Jacqueline et Guy ont mis toute leur énergie pour faire rayonner cette commune très chère à leurs cœurs. Ils ont été de toutes les activités, de toutes les sorties et ont adhéré sans compter à toutes les idées pour faire de SAINT-MESMIN la commune qu'elle est devenue aujourd'hui.

Guy a été fait citoyen d'Honneur de notre commune, Jacqueline est bien sûr associée à cet Honneur. Ils doivent savoir qu'ils ont marqué à vie notre commune de leur empreinte et qu'ils seront toujours les bienvenus chez nous à SAINT-MESMIN. Il y aura une chambre pour eux dans chaque hameau.

Nous ne manquerons pas de prendre de leurs nouvelles et d'aller les voir à côté de Perpignan au bord de la mer. Dans cette attente, nous leur souhaitons là-bas une longue et paisible retraite. Nous envions ceux qui vont les côtoyer dans leur nouvelle résidence.



PARTAGE

Pages ouvertes aux Saint-Mesminois

Nous ouvrons nos pages à nos lecteurs, à vous, chers Saint-Mesminois. Envoyez-nous vos photos, astuces, recettes et idées à : communication@saint-mesmin.fr et nous les publierons dans notre prochain numéro.

Vos images de Saint-Mesmin

Annick JACQUET a réalisé un inventaire photographique des girouettes de notre commune. Saurez-vous retrouver dans quels lieux-dits elles se trouvent ? Une occasion de partir en balade à la découverte du petit patrimoine de notre commune.



Faisons connaissance

Quelques chiffres de notre démographie communale (source : liste électorale)

Au vu des informations en notre possession, actuellement 32 habitants de la commune sont natifs de Saint-Mesmin, le plus ancien, M. Désiré LACHAUD, né en 1930, réside à Veau le Coteau. La petite dernière est Enaëlle CAZABONNE née en 2019 réside à Lavaurie.

Notre commune peut aussi s'enorgueillir de son panachage culturel. En dehors de nos ressortissants étrangers (environ 20%), nombre de nos résidents permanents sont nés à l'étranger, notamment au Portugal, USA, Roumanie, Algérie, Iran et URSS.

La Famille DUMAIN : Nés à Saint-Mesmin



Raymond DUMAIN (au centre) et son frère Christian (à gauche) sont nés dans la ferme familiale de Linard à Saint -Mesmin en 1954 et 1960. Ils y vivent toujours avec leur père René (29/05/1930). Non loin de là, à Fargeas vit aussi leur oncle Roger BREUIL (à droite sur la photo), né lui aussi à Saint-Mesmin le 26/12/1933.

René DUMAIN est arrivé à Saint -Mesmin à l'âge de 11 ans et n'a quitté la commune que le temps de son service militaire. Il a rencontré feu son épouse, Simone BREUIL, sur les bancs de l'école de Saint-Cyr-les-Champagnes, où il se rendait à pied avec son ami Henri BOSSELUT.



René a naturellement repris l'exploitation familiale qu'il a ensuite transmise à son fils cadet, Christian. Raymond a quant à lui sillonné les routes de France au gré des chantiers de charpentes métalliques qu'il a réalisées. Mais son domicile restait à Saint-Mesmin. Une de ses réalisations est d'ailleurs à Chacord.

La famille a notamment été deux fois témoin des incendies sur la colline des âges au milieu des années 1950 et à la fin des années 1980.

Vos trucs et astuces du quotidien

Approche de l'été oblige : Calmez vos coups de soleil grâce à une pâte de féculé de maïs (Maïzena) et d'eau.

Lorsque vous partez camper, la féculé de maïs (Maïzena) peut servir de shampoing sec. Soudrez vos cheveux puis brossez-les pour éliminer les résidus.

Mettre à l'honneur nos professionnels locaux



Lorsque l'orage devient tempête, nos routes peuvent devenir impraticables. Se serait sans compter sur quelques âmes charitables. MERCI À EUX.

Nous vous rappelons que si vous rencontrez ce genre de désagrément, vous pouvez contacter la mairie : votre Maire et Éric, ont toujours leurs tronçonneuses à portée de main. 😊

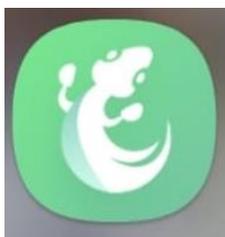
Texte de Bernard Rebière :

Dès potron-minet, à Saint Mesmin,
Vers mon travail, sur le chemin,
Un bel arbre penché sur la route,
Faut s'arrêter cela ne fait pas de doute,
Quentin et Mickael une présence heureuse,
Il fallait bien une tronçonneuse
Un tracteur et des bras pour dégager
Cette belle voie pour les usagers
Aux agriculteurs faut pas leur faire la nique
C'est bien plus que l'activité économique
Sans encombre, il est passé le bus scolaire
Et chacun est reparti à ces affaires
Finalement, c'est une belle journée
Qui a très bien commencé
Sur notre commune adorée
Où tout le monde se plait

BIEN VIVRE ENSEMBLE : INFOS UTILES

Inscription transport scolaire

L'inscription pour le transport scolaire pour la rentrée 2021-2022 est ouverte depuis le 1^{er} juin jusqu'au 20 juillet 2021. Au-delà de cette date, vous ne pourrez plus bénéficier de la gratuité des frais de dossier. Cette inscription se fait sur Internet à l'adresse : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/toute-lactualite-des-transports/inscriptions-aux-transports-scolaires-pour-la-rentree-2021-2022>. Le coût du transport scolaire est en grande partie pris en charge par la Région et par les communes. Un reste à charge pour les familles est fonction des ressources du foyer.



Nouvelle application de randonnée

Le département de la Dordogne a lancé son application de randonnée : DORIE

Saint-Mesmin est bien représentée avec deux circuits, sur la colline des Ages et dans les gorges.



RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 2 juin 2021

Présents : BOUCHAUD Guy, DURAND Jean-Pierre, JACQUET Annick, LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric, MOHTASHAM ANSARY Damien, NOUHAUD Michel, NYS Audrey, QUEMENEUR Erika, VAN DER GIJF Magdalena, VOGEL Jean-Pierre

1. Adressage : validation du nom des voies

Il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques. Le conseil municipal, a préparé, selon les préconisations de l'Agence Technique Départementale, la dénomination des voies en essayant de préserver au maximum les noms des lieux-dits. La numérotation sera faite en numérotation de 2 en 2 et non au système métrique, hormis pour la route de Fargeas, qui pour conserver sa dénomination identique à celle de Saint-Cyr, doit être faite dans la continuité de celle-ci. À l'unanimité le conseil municipal approuve le nom des voies. Une proposition graphique est proposée et validée à la majorité. Les panneaux seront réalisés sur plaques émaillées, écriture verte sur fond beige, avec logo, posées sur poteaux. Trois devis de prestataires sont proposés. Le choix se porte sur Signaux-Girod, le moins cher. L'installation devrait pouvoir être faite en septembre.

2. Organisation des élections des 20 et 27 juin 2021

Les élections concernent 2 scrutins : élections régionales et départementales. Le bureau de vote sera établi en fonction de la réglementation sanitaire imposée : gel, masques, sens de circulation. Le tableau de présence des bureaux de vote est établi.

3. Affectation au domaine public communal d'une parcelle appartenant au domaine privé de la commune

La commune a décidé de créer un parking sur la parcelle de terrain situé au Bourg et cadastrée section B numéro 169 appartenant à la commune pour desservir le village et ses sentiers de randonnées. Ce parking n'est pas à ce jour classé dans le domaine public communal. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de classer la parcelle de terrain dans le domaine public routier communal

4. Demande de subventions départementales : « création d'un parking » et « achat mobilier du meublé de tourisme et des extérieurs »

Des subventions peuvent être demandées au Conseil Départemental pour le financement de ces deux projets. Dans le cadre de l'ameublement du meublé de tourisme et de ses extérieurs, le conseil municipal décide de faire travailler artistes et artisans locaux sur des éléments de décoration et d'ameublement : Hobber, Madame TOURENNE et NysDesign Création. Des devis seront établis auprès d'eux.

Le conseil municipal autorise le maire à effectuer les demandes de subventions.

5. Questions diverses

- Organisation des manifestations estivales : Au vu des conditions sanitaires très strictes quant à l'organisation de manifestations (présentation du pass'sanitaire, contrôle de test anti-covid, interdiction de buvette, de danse, etc.), notre projet de soirée communale conviviale invitant tous les saint-mesminoises autour de Miss Aquitaine ainsi que les marchés de nuit sont de nouveau compromis.

- Ouverture du meublé de tourisme : Ouverture officielle début juillet

- Balisage et aménagement du parking : Les panneaux des parkings sont commandés. Un balisage plus abouti doit être élaboré pour la circulation des touristes.

- Point sur l'enquête publique : Plusieurs chemins ont été soumis à l'aliénation en faveur de riverains, faute d'usage commun et afin de limiter leur entretien à la charge de la commune. Le commissaire-enquêteur a étudié les situations sur place et doit remettre son rapport d'ici 15 jours. Nous délibérerons au prochain conseil pour la suite de ce dossier.

- Licence IV : Une licence peut être obtenue gratuitement par les communes de moins de 350 habitants. L'obtention de cette licence serait un atout pour le développement touristique de la commune. Il n'y a aucune licence IV en cours de validité sur la commune selon la préfecture. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à effectuer la demande.

- Afin de limiter la vitesse dans le hameau des Monts, un panneau de « vigilance pour nos enfants » va être installé.

- L'appel d'offres de la Communauté de communes pour l'observatoire au verger de l'avenir n'ayant pas pu aboutir, celui-ci ne sera pas mis en place pour cette saison. Les aménagements autour des chemins seront quant à eux réalisés.

NB : l'entretien des rives de l'Auvézère revient normalement au SMBI. La mairie assure en général l'entretien elle-même par souci de rapidité d'intervention. Pour des interventions plus complexes, elle sollicite le SMBI, afin d'éviter de faire prendre des risques à l'employé communal. L'entretien des chemins est unanimement salué par les touristes et randonneurs.

- Prochaines tâches du CM : réfection du puits de Lavourie, conception d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants

Conseil municipal du 30 juin 2021

Présents : BOUCHAUD Guy, DURAND Jean-Pierre, JACQUET Annick, LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric, MOHTASHAM ANSARY Damien, NOUHAUD Michel, NYS Audrey, QUEMENEUR Erika, VOGEL Jean-Pierre

Absente : VAN DER GIJP Magdalena, excusée, a donné pouvoir à Guy BOUCHAUD

Dénomination des 2 meublés de tourisme

Après discussion, le Conseil décide de dénommer les 2 meublés de tourisme communaux afin de les différencier : le meublé existant s'appellera « Les Mouflons » et le nouveau s'appellera « La Cascade ». Le meublé « Les Mouflons » est prévu pour 5-7 personnes et le meublé « La Cascade » est prévu pour 6 -8 personnes.

Tarif de location des meublés de tourisme

À titre indicatif : Le meublé de tourisme communal (au-dessus de la salle d'accueil) est mis en location pour cette saison 350 € la semaine de mai à septembre (600€ la quinzaine), charges en sus. Pour plus de simplicité, le tarif du nouveau meublé doit inclure les charges. Pour la saison prochaine, les tarifs de nos deux meublés incluront les charges.

Le Conseil décide de fixer le tarif de location du meublé « La Cascade » à 450 € la semaine (charges incluses, samedi à samedi). Il n'y aura pas de tarif préférentiel à la quinzaine. Un tarif au WE devra être étudié pour la saison basse. Le tarif du meublé « Les Mouflons » reste inchangé pour l'instant.

Proposition de confier la location du nouveau meublé à une plateforme de location extérieure

Il est proposé de tenter l'expérience de la location du meublé « La cascade » par le site Airbnb à partir du mois d'août. Le but est d'améliorer le taux de remplissage de nos meublés de tourisme que nous pensons être freiné par notre mode de location actuel (chèque ou paiement en espèces à la Trésorerie). C'est une façon de faciliter l'acte de location pour le client. Il ne s'agit pas d'une délégation totale mais d'un canal supplémentaire pour la mise en location. Il peut être en grande partie automatisé et surtout présente l'avantage de proposer le paiement par carte bleue en ligne. La gestion de l'agenda de location sera aussi facilitée.

Le Conseil municipal, après délibération, accepte cette proposition et donne pouvoir au maire pour signature de tout document relatif à cette affaire.

Il est également nécessaire d'avoir une visibilité sur les disponibilités de nos meublés sur notre site Internet.

Démarche touristique communale

Décoration du meublé : lors du dernier conseil, la proposition a été faite de décorer notre nouveau meublé en faisant travailler les artistes et artisans locaux. Les devis et œuvres de Madeleine TOURENNE, Hobber et NysDesign Création, artistes de la commune, sont présentés au conseil municipal. Une sélection est réalisée pour un montant équivalent pour chaque artiste pour un total de 1 100 €.

Vitesse de circulation sur la commune : à la suite de signalisations d'habitants dans certains hameaux, il s'avère que la vitesse de circulation dans les hameaux pose parfois problème. Une proposition de panneaux de limitation de vitesse à « 30 kms/h » est étudiée. Le conseil décide de mener une expérimentation dans plusieurs hameaux : Fargeas, Lavaurie, Les Monts, Le Grand Clos, La Côte, Les Petits Forts et La Rouye. Un arrêté communal sera pris pour limiter la vitesse à 30km/h dans ces hameaux.

Supports de communication : présentation est faite de la **nouvelle plaquette des 3 boucles de randonnées pédestres** conçue en partenariat avec l'Office de Tourisme de la CCILAP. Elle servira de support à des panneaux réalisés par nos soins et installés au point de départ de ces randonnées. **Notre blason** a été actualisé pour plus de lisibilité. La Communauté de communes nous invite à supprimer ou à **modifier le panneau Causses et Rivière en Périgord** situé à la Côte. Nous décidons de le modifier, en supprimant la mention de l'ancienne communauté de communes et de l'utiliser pour souhaiter la bienvenue à Saint-Mesmin. La modification sera faite par nos soins. Le Département propose gratuitement aux communes de mettre un **panneau du nom de la commune en Occitan** à l'entrée. Le Conseil Municipal répond favorablement à cette proposition.

Enquête publique : avis du commissaire enquêteur et décision du conseil

Le rapport du commissaire enquêteur est favorable à l'aliénation des 8 chemins, malgré deux contestations exprimées qui ont été déboutées. Le conseil municipal délibère favorablement pour l'aliénation des chemins.



BULLETIN DE RESERVATION
REPAS CONVIVIAL VENDREDI 30 JUILLET 2021
Repas offert par la municipalité aux habitants
de Saint-Mesmin

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE

.....
.....

N° DE TELEPHONE.....

NOMBRE D'ADULTES.....

NOMBRES D'ENFANTS (jusqu'à 11 ans)

Noms des participants :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Bulletin de réservation à déposer à la Mairie avant le 15 Juillet 2021

Suite du compte-rendu du conseil municipal du 30 juin 2021

Proposition de demande de licence IV communale de débit de boissons

La loi 2019-1461 du 27/12/2019 permet aux communes de moins de 3500 hbts de créer une licence IV de débit de boissons sous certaines conditions et ce jusqu'au 28/12/2022.

La commune souhaite se saisir de cette opportunité d'obtenir sa propre licence 4. La municipalité pourra ensuite confier son exploitation à un tiers et l'utiliser uniquement lors des manifestations municipales. Le dépôt de cette demande sera suivi d'une enquête préfectorale pour vérifier qu'il n'existe aucune licence valable à ce jour sur la commune.

Le conseil municipal délibère favorablement à la demande du maire d'effectuer la demande de cette licence.

Parking – subvention communautaire

Le Maire explique que l'afflux de visiteurs généré par l'aménagement des Gorges de l'Auvézère pose un problème de parking dans le bourg. Il a donc proposé l'aménagement d'un parking à proximité du bourg sur un terrain privé de la commune qui est a été depuis transféré dans le domaine public de la commune. Ce parking a été aménagé par l'entreprise FREYSSINET dont le devis de 36582€ HT a été accepté. Le département a octroyé une subvention de 8750 € et il reste 27832 € à financer.

La Communauté de Communes a accepté de prendre à sa charge la moitié de cette somme. Le Maire demande donc au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter une participation de la Communauté de Communes à hauteur de 50% du solde à charge soit 13916 €.

Les membres du Conseil autorisent à l'unanimité le Maire à demander cette participation.

Questions diverses

Par sécurité sanitaire, les marchés de nuit ne seront pas organisés cette année. Cependant, afin de présenter la nouvelle équipe, de remercier les anciens conseillers et de rassembler les Saint-mesminois, nous organisons un grand repas (sur réservation) le vendredi 30 juillet au soir à partir de 18h. Ce repas sera proposé gratuitement. Le service à table limitera les risques sanitaires.

À la demande du maire, la vidange de l'étang des forges a été repoussée à septembre, en cas de besoin d'eau pendant l'été. Sans date précise de vidange, la vente des cartes de pêche continuera à se faire à la journée pour le reste de la saison.

INFORMATION DE DERNIÈRE MINUTE

CHIENS ERRANTS : ATTENTION, RISQUE DE MISE EN FOURRIÈRE

Ces deux chiens ont été aperçus de nombreuses fois errants sur la commune. Nous recherchons leur(s) propriétaire(s). Ils pourraient s'être attaqué à des mouflons. La commune sera tenue d'appeler la fourrière si ces deux chiens étaient de nouveau trouvés sans leur maître. Nous vous rappelons que la divagation des animaux sur la voie publique est INTERDITE.

Propriétaires de chiens, veuillez bien à ce que vos animaux restent CHEZ VOUS. Ils pourraient effrayer les conducteurs ou promeneurs, voire causer un accident ou en être eux-mêmes victimes.

Quand j'aime mon animal, je veille à ce qu'il reste avec moi !



RESUME EN IMAGES

Nichée de mésanges bleues dans le bourg



Réalisation Land'Art au Causse de l'Isle par les enfants d'Auvezart



Le puit de Lavourie sera prochainement réhabilité

Commentaire de visiteurs sur la commune

Bonjour M Le Maire,

Pas périgourdine d'origine, mais habitante de Périgueux depuis presque 30 ans, avec mon mari nous n'avions jamais entendu parler de St Mesmin.

Nous avons repéré un article sur le Mag . Le lundi de Pâques, avant d'être à nouveau reconfinés, nous sommes allés découvrir un des chemins de randonnée; celui qui part du "moulin" la randonnée des mouflons si je me rappelle bien. Quelle heureuse après-midi. j'avais, par moments, l'impression d'être à la Réunion sur le chemin de Mafate...sauf que là, il y avait des installations afin de nous aider.

Nous avons vécu quelques années à Tulle et nous aimons beaucoup la Corrèze. Evidemment, nous avons également repensé aux doux paysages agraires des confins du Massif Central.

Enfin, c'était un moment de pur bonheur et de dépaysement. Nous en avons parlé à des amis globe-trotteurs et à leur prochaine visite nous savons ce que nous allons leur proposer!

Pour tout ça, nous tenions à vous remercier ,Monsieur Le Maire, ainsi que toute l'équipe qui contribue à ces aménagements qui permettent de découvrir ces merveilles ... pas besoin d'aller au bout du monde ...

Cordialement,